

L'évolution de l'industrie du médicament

L'interview de Philippe Tcheng, Président-directeur général de SAG



Philippe Tcheng, Docteur en Médecine, cardiologue, est Président-directeur général de Sanofi-Aventis Groupe (SAG). Il a rejoint Sanofi en 1991 où il a occupé différents postes de direction, en France et à l'international, au sein de Business Units Global, de la Communication, à l'Accès au Marché et aux Affaires Publiques. Il a été Président du GIE-GERS jusqu'en mars 2018 et occupe les fonctions d'Administrateur, trésorier et Président de la Commission des Affaires Scientifiques du Leem. Dans cet entretien, M. Tcheng nous fait part des évolutions de l'industrie pharmaceutique.

Institut Choiseul: Face aux changements importants attendus au niveau de l'industrie du médicament comme le développement des biothérapies, ou l'arrivée du digital, quel regard portez-vous sur cette évolution ? Quel est son impact sur l'industrie de la santé, en France ?

Philippe Tcheng: En effet, les entreprises du médicament, comme l'ensemble des acteurs de santé, vivent actuellement une mutation sans précédent dans l'offre de soins, avec l'arrivée des nouveaux traitements personnalisés et/ou ciblés faisant appel à des molécules innovantes basées en particulier sur l'immunothérapie, la thérapie génique ou cellulaire.

Au-delà des questions d'accès au marché qui permettront aux professionnels de santé et aux patients de bénéficier de ces nouveaux traitements, se pose aussi la question de leur production.

La France doit être en capacité de rattraper son retard et de devenir un pays en pointe pour la bioproduction. Cela passe à la fois par le développement de technologies de rupture, par l'accompagnement de la transformation de sites actuels et par la création des conditions d'attractivité du territoire. Enfin, la transformation des métiers nécessite la mise en place d'une filière intégrée de formation répondant aux besoins des nouveaux métiers.

Mais je tiens à souligner, que cette transformation ne doit pas se faire au détriment de la production des médicaments souvent appelés à tort « produits matures » et qui sont pour la grande majorité des produits essentiels dans la prise en charge des patients au quotidien. La préservation sur le sol

national de ces productions couplée au développement de la bioproduction permettra à la France, au-delà de la valorisation de sa R&D, de reprendre une place dans la compétition internationale et d'assurer son indépendance sanitaire.

Enfin, en parallèle de ces évolutions, on s'oriente de plus en plus vers l'émergence de solutions de santé où les nouvelles technologies, le digital et l'intelligence artificielle accompagneront la molécule. Nous allons passer de « produits de santé » à des « solutions de santé ». C'est un nouveau défi que notre industrie doit relever par la transformation des approches, des outils et de la formation.

I.C: En parallèle de ces évolutions de l'industrie du médicament, comment voyez-vous la place des industriels au cœur de l'écosystème et leur relation avec les autres acteurs de la chaîne de soins ?

P.T: Là aussi, il est important de rappeler que les industries de santé sont porteuses de valeur au-delà de la seule valeur médicale : valeur sanitaire, avec la prévention et l'impact positif des médicaments sur le système de soins et son efficacité. Valeur sociétale, en tant que partenaire des universités, des centres de recherche et des établissements de soins. Sans oublier la valeur économique avec notre contribution importante au PIB et à l'exportation, nos soutiens aux biotechs et start up, et en rappelant la valeur territoriale avec nos sites de production, les emplois directs et indirects, nos liens privilégiés avec nos fournisseurs, les PME et les TPE. Au côté, en particulier, des professionnels médicaux et paramédicaux, des pharmaciens, des associations de pa-

tients, des établissements de soins, l'industrie du médicament est au cœur de l'écosystème du parcours de soins.

C'est pourquoi, il est important de rappeler que les industriels des produits de santé sont porteurs de valeurs en santé tout au long du parcours de soins. Ce sont donc des partenaires légitimes et incontournables à la fois pour les autorités en charge de la santé, pour les professionnels de santé, les patients et les usagers. Ils doivent être associés aux dé-

“
Nous allons passer de « produits de santé » à des « solutions de santé ». C'est un nouveau défi que notre industrie doit relever par la transformation des approches, des outils et de la formation
 ”

bats sur la transformation et la mutation de la politique de santé et leur contribution doit être reconnue et valorisée.

I.C: D'ailleurs, vous venez d'être nommé en qualité de personnalité qualifiée au conseil d'administration de l'Agence Nationale de la Recherche. Quelle signification y trouvez-vous ?

P.T: Au-delà du fait que je mesure l'honneur qui m'est fait d'intégrer sur proposition des ministres, le CA de l'ANR, je me félicite que pour la première fois, l'industrie pharmaceutique y soit représentée au même titre que les autres acteurs de la recherche.

Il est important de rappeler que l'industrie biopharmaceutique contribue grandement à la recherche avec ses nombreux programmes et ses investissements conséquents qui rien qu'en France se comptabilise en milliards d'euros et où Sanofi représente le premier investisseur privé en R&D sur le territoire français.

Mais cette activité de recherche ne peut pas s'entendre comme étant une activité isolée, mais bien au contraire dans le cadre d'échanges et de partenariats publics-privés avec de nombreux acteurs qui d'ailleurs siègent aussi à l'ANR. C'est tous ensemble que nous porterons les innovations de demain au service des professionnels de santé et des patients. C'est pourquoi les autorités doivent soutenir les projets partenariaux des différents acteurs au travers de dispositifs d'attractivité et de soutien financier.

En effet, nous devons porter les évolutions majeures et indispensables de demain. Par exemple, l'introduction dans la R&D des nouvelles approches permises par l'intelligence artificielle, comme vient de le rappeler le Président de la République suite à la remise du rapport du Député Cédric Villani, sans oublier les sujets de la médecine du futur comme les défis du plan génomique 2025.

I.C: Vous êtes également le Co-secrétaire du Conseil Stratégique des Industries de Santé, qui porte sous l'égide du Premier ministre les at-

tentes des industriels : quel est le rôle d'une telle instance et quels en sont les enjeux ?

P.T: J'ai le plaisir d'être à nouveau Co-secrétaire, aux côtés de la Direction Générale de l'entreprise, pour accompagner Noël Renaudin et Vincent Lidsky, qui sont en charge de la préparation de cette 8ème réunion du CSIS, annoncé par le Premier ministre en octobre dernier, dont les mesures sont attendues pour début juillet.

Face aux différentes mutations du monde de la santé, comme celles dont nous venons de parler, le CSIS permet de créer un espace de dialogue de haut niveau entre le Premier ministre, les ministères concernés et les décideurs internationaux des industries des produits de santé, afin de partager une vision commune de l'attractivité de la France pour le secteur et des conditions d'accès aux produits de santé pour les professionnels de santé et les patients. Les travaux du CSIS permettent de définir les mesures qui soutiendront cette vision et les changements nécessaires.

Cet espace de dialogue et de décisions nécessite que les différents acteurs soient porteurs d'une volonté de faire émerger une nouvelle gouvernance ainsi que de renouveler les façons d'interagir avec l'écosystème. À ce titre, le CSIS participera au nouvel élan de la filière des industries de santé porté par le Comité stratégique de Filière Industries et Technologies de Santé, récemment redéfini par le gouvernement.

Ce nouveau CSIS a l'ambition de proposer les mesures de transformation qui seront porteuses de sens pour la nouvelle ère de l'industrie des produits de santé en France. ■

Cet entretien a été réalisé en avril dernier, depuis Philippe Tcheng a annoncé sa candidature à la Présidence du Leem.



Philippe Tcheng en compagnie de Pascal Lorot lors d'un déjeuner du Club Choiseul Santé autour de Dominique Polton, Présidente de l'Institut des données de santé, le 14 décembre 2017